

**PAPIERS A FOURNIR
POUR LE RECENSEMENT
MILITAIRE**

**La démarche s'effectue en Mairie
dès 16 ans et jusqu'au trimestre qui suit le mois
anniversaire.**

- Carte Nationale d'Identité du demandeur
- Livret de famille des parents
- Justificatif de domicile : Copie d'une facture de moins de 3 mois avec l'adresse du demandeur ou si la personne est hébergée (copie d'une facture de l'hébergeant, copie de sa CNI et attestation sur l'honneur).
- Situation scolaire, diplômes obtenus.